



Félicitations et merci de faire un choix judicieux avec le ventilateur Evolution. Le ventilateur de conditionnement des cultures le plus efficace et technologiquement avancé disponible.

Dates opérationnelles clés:

D'Août à Septembre.

Utilisez le ventilateur Evolution pour enlever la chaleur du champ ou du séchoir de la récolte stockée, ce qui lui permet de se stabiliser.

A partir d'Octobre.

Sélectionnez votre différentiel de température préféré (4-6 ° C recommandé) et laissez le ventilateur Evolution gérer. Le ventilateur Evolution surveillera le différentiel de température et démarrera ou s'arrêtera en conséquence.

Le ventilateur Evolution vous permettra d'automatiser votre temps de ventilation avec précision en fonction de l'écart entre la température du grain et de l'air ambiant. Les informations sont affichées et les critères d'exécution du ventilateur sont facilement définis. Le ventilateur Evolution automatisera également la ventilation du bâtiment à l'aide d'un signal sans fil, si vous avez acheté notre unité de contrôle optionnel Store Fan Control .



La température de la culture sera surveillée via le câble du capteur enroulé à l'intérieur de l'entrée d'air du ventilateur. Ce câble doit être déroulé et déposé à l'intérieur du tube de la cheminée. Vous pouvez également choisir de surveiller la température du grain avec une sonde optionnelle.



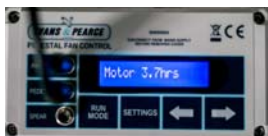
Section 1

Au démarrage, le ventilateur fait défiler les informations suivantes pour vous:



No de cheminée (pedestal): c'est le numéro de la cheminée sur laquelle fonctionne le ventilateur (uniquement nécessaire lors de l'utilisation avec notre unité de contrôle de données facultative)

Voir section 3, Appuyez 1 fois



Motor: Nombre d'heures cumulées d'utilisation du ventilateur.



Automatic / Continuous / Run then Auto: Type de contrôle du ventilateur actuellement sélectionné.

Voir Section 2.



Temperature de l'air ambiant.



Temperature de la cheminée: Affiche la température du grain. **Voir Section 3, Appuyer 6 fois.**

Section 2

Bouton RUN MODE, sélectionnez la façon dont vous souhaitez que le ventilateur fonctionne.



Appuyer 1 fois : Continuous: Le ventilateur fonctionne continuellement sans référence au contrôle différentiel.



Appuyer 2 fois : Run then Auto: Le ventilateur fonctionne continuellement jusqu'à ce qu'une température de récolte prédéfinie (15 ° C par défaut) soit atteinte, puis il passe à la commande de température différentielle.



Appuyer 3 fois : Automatic: Fonctionne uniquement lorsque la température différentielle préétablie est atteinte. Le réglage par défaut est de 4 ° C. **Voir section 3.**

Pour sélectionner un mode d'exécution, laissez l'option désirée affichée pendant 10 secondes et c'est sélectionné. Nous recommandons RUN puis Auto, car cela éliminera la chaleur initiale et assurera une bonne ventilation lors des premières semaines cruciales. Une fois que la température de 15 ° C a été atteinte, le ventilateur passe à la commande Automatic et fonctionne lorsque la température différentielle pré-établie est atteinte.

Section 3

Appuyer sur Settings et utilisez les flèches pour régler la valeur, laissez-les pendant 10 secondes, c'est sauvegarder.



Appuyer 1 fois : Pedestal No: Permet d'attribuer la cheminée dans le bâtiment utilisé par le ventilateur à partir du numéro 1-32 (uniquement nécessaire lors de l'utilisation conjointe avec Data Control).



Appuyer 2 fois : Store ID: Vous permet d'attribuer un numéro de bâtiment au ventilateur si vous avez plusieurs bâtiments de stockage (uniquement nécessaire lors de l'utilisation avec Store Fan Control ou Data Control)



Appuyer 3 fois : Run Until: Permet de régler la température du grain que vous souhaitez atteindre avant que le ventilateur ne passe au contrôle de la température différentielle (15 ° C par défaut). Pertinent seulement si vous utilisez le mode RUN then Auto.



Appuyer 4 fois : Differential: Réglez le différentiel de température avec lequel vous souhaitez que le ventilateur fonctionne. (Par défaut 4 ° C). Cela signifie que le ventilateur ne fonctionnera que lorsque l'air ambiant est de 4 ° C plus frais que la température du grain.



Appuyer 5 fois : Low Limit: Le ventilateur ne tentera pas de refroidir la récolte en dessous de cette température (5 ° C par défaut).



Appuyer 6 fois : Control: Dans le cas improbable où les capteurs de température du grain et de la cheminée sont branchés. Choisissez la température d'entrée avec laquelle le contrôleur de température différentielle fonctionnera. Cette option ne s'affiche pas si un seul capteur de température est branché.

Résolution des problèmes

DEFAULT / CONDI- TION	CAUSE POSSIBLE	SOLUTION
Le ventilateur ne démarre pas	Manque de puissance Basse tension Moteur en panne Capteur(s) de température endommagé(s) Infiltration d'eau excessive	Vérifiez toutes les connexions Pas plus de 2 unités par rallonge électrique Renvoyer l'unité pour inspection Renvoyer l'unité pour inspection Vérifier les instructions d'utilisation et renvoyer l'unité
Le ventilateur fait disjoncter continuellement	Câbles endommagés Isolateur surchargé	Inspecter les cables et renvoyer l'unité si endommagés Retirez une partie de la charge de l'isolateur
Bruit / vibration excessifs	Roulements du moteur usés Moteur détaché Rotor endommagé Trop de débris sur la turbine Boitier de turbine endommagé	Renvoyer l'unité pour inspection Serrer toutes les fixations de montage Renvoyer l'unité pour inspection Nettoyer selon les instructions Renvoyer l'unité pour remaniement
Le fonctionnement du ventilateur est incohérent avec le mode choisi	Défaut du régulateur Capteur(s) de température endommagé(s) Aucun capteur ou sonde relié	Renvoyer l'unité pour inspection Renvoyer l'unité pour remaniement S'assurer que le capteur ou la sonde est relié

Erreurs opérationnelles affichées sur l'écran LCD

Lorsque le capteur ambiant est manquant ou défectueux, l'erreur suivante s'affiche:



Lorsque le capteur de température du grain est manquant ou défectueux, l'erreur suivante s'affiche:



THE SMART CROP CONDITIONING FAN

EVOLUTION



INBUILT DIFFERENTIAL CONTROL



Instructions d'installation et d'utilisation

Ne pas faire fonctionner plus de 2 ventilateurs Evolution sur un seul câble de rallonge. Tout dommage subit pour cette raison résultera en l'annulation de la garantie.

Lorsque vous exécutez plusieurs ventilateurs dans un environnement clos, veillez à ce que les sorties d'air sont positionnées de façon à ne pas diriger l'air vers le ventilateur voisin.

Dans l'intérêt de la sécurité, il est recommandé qu'un isolateur électrique approprié soit relié au ventilateur Evolution. En cas de doute, veuillez demander à un électricien qualifié pour obtenir des conseils.

Ne pas faire fonctionner les ventilateurs à l'extérieur d'un bâtiment. Les ventilateurs doivent être stockés et exploités dans des conditions sèches et couvertes en tout temps.

Ne pas exposer les ventilateurs à l'excès d'humidité.

Santé et sécurité

Le ventilateur Evolution pèse plus de 15kg. Veillez à apprendre des précautions lors de l'installation /désinstallation du ventilateur sur une cheminée de ventilation dans un tas de grain. Le ventilateur Evolution est équipé de poignées pour faciliter ce processus.

Il est recommandé de porter une protection auditive lorsque vous travaillez à proximité de ventilateurs Evolution. Les niveaux sonores maximums ont été enregistrés à 84dB à 1 mètre de la source.

Le ventilateur Evolution fonctionnera automatiquement sans avertissement. Avant le déplacement, assurez-vous que le ventilateur est éteint et isolé de son alimentation électrique.

Nettoyage et maintenance

Avant nettoyage, assurez-vous que le ventilateur est éteint et isolé de son alimentation électrique. Si le ventilateur doit être nettoyé à l'intérieur, cela doit être réalisé en utilisant de l'air comprimé, ou un autre dispositif de nettoyage à l'air. Les surfaces extérieures peuvent être nettoyées avec un détergent doux sur un chiffon humide (en veillant à ne pas mouiller le ventilateur).

Garantie

Le ventilateur Evolution est conforme à la directive Machines 2006/42/CE, la directive sur la compatibilité électromagnétique 2004/108/CEE et la Directive Basse Tension 2006/95/CE. Une copie de la Déclaration du certificat de conformité est disponible

A la fin de la durée de vie des appareils, veuillez prendre des précautions pour en disposer de manière sûre, compte tenu de leur impact sur l'environnement. L'unité peut être retournée à Installations Perreault SARL pour remplacement de pièces si l'unité est toujours nécessaire. Sinon, l'appareil doit être mis hors service en le confiant à une station de recyclage.



RÉCLAMATIONS DE GARANTIE POUR LES MOTEURS DE VENTILATEUR DOMMAGES

Tous les ventilateurs bénéficient d'une garantie de douze mois contre les défauts de fabrication. Quelles que soient les conditions d'utilisation et quelles que soient les conditions d'exploitation, il incombe à l'utilisateur de s'assurer que le ventilateur est capable de fonctionner correctement dans la situation présentée.

Assurez-vous qu'après chaque saison, le propulseur du ventilateur est inspecté en cas d'accumulation de poussière sur les aubes. Si présent, la poussière doit être enlevée selon les instructions afin d'éviter tout déséquilibre possible.

Dans le cas d'une demande de garantie pour une panne du moteur du ventilateur ou d'un autre défaut, le ventilateur doit être retourné aux frais du demandeur à Installations Perreault SARL avec une explication du problème. Evans and Pearce Ltd examinent le ventilateur et le moteur pour preuve de défaut de fabrication. Si aucun défaut n'est trouvé, la faute sera réputée avoir eu lieu en raison d'une mauvaise installation ou des conditions de fonctionnement. Dans une telle situation, aucune demande de garantie ne sera autorisée. En outre, aucune demande de garantie ne sera autorisée pour les ventilateurs endommagés par transit et utilisés ultérieurement. Toute réclamation de garantie pourrait être affectée si le demandeur effectue des réparations ou des modifications sans référence au fournisseur. Installations Perreault SARL ne rembourseront en aucun cas les coûts associés à une demande de garantie si ces coûts ont été engagés sans accord préalable.

Dans le cas d'une demande de garantie acceptée, le ventilateur sera réparé ou renouvelé si nécessaire et retourné gratuitement au client. Si la demande de garantie n'est pas acceptée, un devis à des tarifs commerciaux normaux pour la réparation sera fourni et tout travail sera effectué uniquement sur réception de l'autorisation du propriétaire du ventilateur.

L'utilisateur ne doit en aucune circonstance essayer de modifier la mécanique du ventilateur Evolution. Toute trace de tentative d'ouverture du boîtier ou de l'unités électrique ou de modification du ventilateur est susceptible d'entraîner l'invalidation de la garantie du ventilateur.

Installations Perreault SARL se réservent le droit de rappeler les ventilateurs Evolution à sa base pour l'inspection s'il est jugé nécessaire et approprié. La garantie du ventilateur Evolution est un accord entre Installations Perreault et l'acheteur original du ventilateur. Cette garantie n'est pas transférable et est valable pour une période allant jusqu'à 12 mois à compter de la date de livraison de l'unité.

Installations Perreault SARL ne peuvent être tenues responsables de la perte ou de l'endommagement de toute culture stockée. Les ventilateurs Evolution sont vendus pour faciliter le refroidissement et le conditionnement des cultures, mais cela sans garantie de résultats.

Pour plus d'informations sur ce ou tout autre produit, contactez-nous ou l'agent avec lequel vous avez acheté votre ventilateur.

Téléphone: 06 62 73 99 37